

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée mondiale des zones humides Etangs d'Outines et d'Arrigny : Gérer les étangs pour maintenir la biodiversité

Le 17 février 2016 de 14h00 à 16h30

Réserve nationale de chasse et de faune sauvage du lac du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny

Les étangs d'Outines et d'Arrigny (l'étang des Landres, l'étang du Grand Coulon et l'étang de la Forêt) sont l'œuvre des moines cisterciens, créés au XIII^e siècle pour la pisciculture.

Propriétés du Conservatoire du littoral, proches du lac du Der, ils font partie de la « Champagne-humide » qui est le plus grand site Ramsar du territoire métropolitain. Le réseau Ramsar réunit les zones humides reconnues internationalement.

Intégrés également au réseau européen Natura 2000, ils sont enfin classés en Réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS).

C'est dire que ce sont des lieux d'exception.

La diversité de ces milieux est une source fabuleuse de quiétude et de nourriture pour une faune riche et variée. Plus de 300 espèces d'oiseaux, sédentaires ou migrateurs, fréquentent le lac du Der et les étangs d'Outines et d'Arrigny.

Venez découvrir comment ces étangs sont gérés, au profit de la biodiversité !

Ces étangs sont gérés par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) de Champagne-Ardenne.

Tous les 10 ans, chaque étang est mis en assec prolongé. Ainsi, une fois l'étang pêché, il n'est pas remis en eau immédiatement, mais asséché durant une voire deux années.

L'assec permet de réparer les ouvrages et de réaliser des actions d'ouverture de la végétation et de régénération en faveur d'espèces rares et diversifiées.

En 2016, l'étang des Landres est en assec. En 2017 ce sera au tour du Grand Coulon et en 2018 au tour de l'étang de la Forêt.

Un diaporama vous fera découvrir l'histoire de ces étangs et leur mode de gestion, orienté en faveur de la biodiversité.

Venez découvrir la richesse et la diversité de ces milieux !

Vous serez accompagnés par le conservateur de la réserve et une animatrice de la LPO Champagne-Ardenne. Jumelles et longues vues seront mises à votre disposition.

Renseignements pratiques

Randonnée facile (aucun dénivelé)

Distance à parcourir : environ 2 km

Rendez-vous :

Mercredi **17 février** de 14h00 à 16h30

A à la maison de la réserve – site de Chantecoq

Prévoir : jumelles si possible, bottes et vêtements de pluie si besoin

Contact :

Frédéric SCHWAB : Conservateur - ONCFS - 06 71 12 91 48

Laurine SIMON : Animatrice Nature - LPO - 03 26 72 54 47



Crédit photographique : F. SCHWAB - ONCFS